OFFRE DE RECRUTEMENT

La Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde recrute un(e) :

AGENT DE DEVELOPPEMENT – « Animateur Pêche » (H/F)

Contrat saisonnier : 6 mois

DESCRIPTIF DU POSTE

Sous la responsabilité du Président et sous l'autorité du Responsable du Pôle Technique et du Responsable du Service Animations, l'Agent de développement « animateur Pêche » aura pour missions de participer à l'organisation et au développement d'actions d'animations pêche.

MISSIONS

1. ***Avril à Juin :***

- Intégration dans la structure et préparation de la saison aux côtés du responsable du service animation pêche.
  - Participation à l'organisation et au développement d'actions de promotion du loisir pêche, d'initiation à la pêche et de sensibilisation aux écosystèmes aquatiques (animations pêche, manifestations, actions de promotion et communication).
  - Réalisation d'animations de découverte/perfectionnement pêche.
  - Appui technique pour la réalisation des vidéos de promotion pêche.

2. ***Juillet et Août :***

- Animateur principal sur le projet d'animation « Pêche à la Plage » ; pendant tout l'été, le salarié sera en charge des animations estivales de pêche sur les plus grands lacs naturels français (lac de Carcans-Hourtin et lac de Lacanau). Au total, l'animateur assurera 4 animations par semaine sur l'ensemble des lacs.
  - Ateliers Découverte de la pêche au coup et de la pêche au leurre auprès des centres de loisirs, espaces jeunes, EHPAD… ;
  - Coordination des animations en partenariat avec les offices de tourisme ;
  - Information, orientation et conseil aux pêcheurs ;
  - Suivi et entretien du matériel de pêche.

3. ***Septembre :***

- Aide à la rédaction des bilans chiffrés, réalisation de stages individuels et appui logistique sur l'entretien du matériel

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique 33
10 ZA du Lapin - 33750 Beychac-et-Caillau
Tél : 05.56.92.59.48 - Fax : 05.56.92.23.12
contact@peche33.com - www.peche33.com

COMPETENCES

3. COMPETENCES TECHNIQUES RECQUISES

- Maîtrise des techniques de pêche au coup et de pêche aux leurres.
- Connaissances des milieux aquatiques et de la faune piscicole.
- Connaissances du domaine halieutique et de l'exercice de la pêche (règlementation, techniques…)

PROFIL

- **Diplôme requis :** Niveau IV du répertoire national des certifications professionnelles (niveau Bac général ou professionnel dans le domaine de l'environnement ou de l'animation.)
- **Expérience :** 1 an minimum dans le domaine de l'animation pêche.
- BPJEPS pêche de loisir : obligatoire
- Carte professionnelle à jour
- Permis de conduire B obligatoire
- Capacités pédagogiques.
- Ponctualité
- Goût du travail en équipe, être capable d'autonomie et d'initiatives.
- Rigueur, sens de l'organisation et de la responsabilité.
- Bonne condition physique.
- Savoir communiquer en s'adaptant aux différents interlocuteurs.
- Respectueux et attitude positive

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Intitulé du poste :** *Agent de développement - Animateur*
- **Niveau :** III **échelon** 1 **(classification emploi CCN structure associatives pêche de loisir et protection milieu aquatique)**
- **Cadre d'emploi :** CDD saisonnier 6 mois
- **Période d'essai** : 15 jours
- **Temps de travail :** complet – travail le week end et jours fériés.
- **Lieux de travail :**
  - Avril à Septembre : Beychac-et-Caillau 10 ZA du Lapin – 33750 Beychac & Caillau
  - Juillet-Aout : Grands lacs de la façade atlantique : Lacanau/Carcans/Hourtin/ (planning défini à l'avance).

- **Prise des fonctions :** 15/04/2019
- **Rémunération :** 1 634.78 €

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique 33
10 ZA du Lapin - 33750 Beychac-et-Caillau
Tél : 05.56.92.59.48 - Fax : 05.56.92.23.12
contact@peche33.com - www.peche33.com

ORGANISME EMPLOYEUR

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde.(FDAAPPMA 33)
Siège : 10 ZA du Lapin, 33750 Beychac et Caillau
Président : D. BOURDIE

La Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde (FDAAPPMA 33) est une association loi 1901 chargée de coordonner les actions de 55 associations (54 AAPPMA + 1 ADAPAEF) sur le département de la Gironde. Ses missions de protection des milieux aquatiques et de développement du loisir pêche sont d'intérêt général.

La FDAAPPMA33 est dirigée par un conseil d'administration composé de 14 membres élus dont 2 membres de droit issu de l'ADAPAEF, chargé de définir la politique de la structure. Elle emploie 28 salariés.

CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde
10 ZA du Lapin
33750 Beychac et Caillau
☎ 05 56 92 59 48 – contact@peche33.com

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 22/02/2019

Renseignements complémentaires :
Responsable Service animation pêche : Guillaume URBANO
Tél. : 05 56 92 59 48 Adresse électronique : contact@peche33.com

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique 33
10 ZA du Lapin - 33750 Beychac-et-Caillau
Tél : 05.56.92.59.48 - Fax : 05.56.92.23.12
contact@peche33.com - www.peche33.com